#### COMMUNE DE GESVES



## CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation Art, L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal

à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 24 septembre 2025 à 19h30

en la salle des Fêtes de Gesves

(chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES)

# ORDRE DU JOUR

## EN SEANCE PUBLIQUE

### **FINANCES**

- 1. Finances Comptes exercice 2024
- 2. Budget 2025 MB 1 Réformation par l'autorité de tutelle Information
- 3. Octroi de subside en numéraire pour le centre Creaves d'Andenne 2025

# **INTERCOMMUNALES**

4. IMAJE - Assemblée générale statutaire - 29 septembre 2025

## **DESIGNATIONS**

5. AIEG - Désignation d'un représentant du Conseil communal au Conseil d'administration

#### TAXES-FISCALITE

- 6. Règlement-taxe sur les véhicules isolés et abandonnés sur terrain privé Exercices 2026 à 2031 inclus.
- 7. Règlement-taxe indirecte sur la délivrance de documents administratifs par la Commune Exercices 2026 à 2031 inclus
- 8. Règlement-taxe sur l'inhumation des restes mortels incinérés et non incinérés, la dispersion des restes mortels incinérés et le placement des restes mortels incinérés en columbarium Exercices 2026 à 2031 inclus
- 9. Règlement-redevance sur les exhumations de confort Exercices 2026 à 2031 inclus
- 10. Règlement-redevance sur l'utilisation d'un caveau ou d'une cellule d'attente dans les cimetières communaux -Exercices 2026 à 2031 inclus
- 11. Règlement redevance sur les versages sauvages Exercices 2026 à 2031 inclus
- 12. Règlement redevance sur les prestations techniques effectuées pour des tiers Exercices 2026 à 2031 inclus
- 13. Règlement-redevance pour l'exécution de prestations administratives effectuées par les services communaux autres que celles visées par des règlements-redevances spécifiques Exercices 2026 à 2031
- 14. Règlement-taxe sur les centimes additionnels au précompte immobilier Exercice 2026
- 15. Règlement-taxe additionnel à l'impôt des personnes physiques Exercice 2026
- 16. Règlement-taxe sur les immeubles inoccupés Exercices 2026 à 2031 inclus

17. Règlement-taxe sur les parcelles non-bâties faisant partie d'un périmètre d'urbanisation non périmé -Exercices 2026 à 2031 inclus

#### **PATRIMOINE**

- 18. Projet de vente de la parcelle communale cadastrée div. 1, sect. B, n°419/2 sise rue Bourgmestre René Bouchat Fixation des modalités de vente
- 19. Convention de jouissance limitée à titre gratuit pour le fauchage de la prairie de Surhuy Approbation

## **TOURISME**

20. Convention de partenariat pour l'animation et l'exploitation des Grottes de Goyet entre la Commune de Gesves et l'ASBL Préhistomuseum - Approbation

#### **MARCHES PUBLICS**

21. Désordres dans les maçonneries de la nef et du jubé de l'église Saint-Joseph de Faulx-Les Tombes - Information

#### **URBANISME**

22. Approbation de la révision conjointe du SDC globale et du GCU

#### **ENVIRONNEMENT**

23. Convention MigFoRest – Approbation

#### **PST**

24. Programme Stratégique Transversal 2025-2030 - Prise d'acte

## **SIPPT**

25. Mise en conformité du site de la Pichelotte - Sollicitation des services du BEP "in house" et conditions du marché

## **AGRICULTURE**

26. Motion visant à maintenir l'abattage à domicile

# **HUIS CLOS**

## **ENSEIGNEMENT**

- 1. École communale de la Croisette Détachement 2 périodes/semaine pour assurer les missions de Service à l'école et aux Élèves " (NH) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 2. École communale de l'Envol Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire (CP) en remplacement d'une enseignante maternelle définitive en congé de maladie (AR 26p/s) Ratification de la délibération du Collège communal du 08/09/2025
- 3. École communale de l'Envol Demande de congé pour exercer provisoirement une autre fonction de promotion également ou mieux rémunérée non universitaire dans un emploi vacant ou non dont le titulaire est absent pour une cause autre que maladie, maternité ou accident de travail (MJ) du 25/08/2025 au 23/08/2026 (Commune d'Assesse) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 4. École communale de l'Envol Convention de détachement d'un instituteur primaire définitif à temps plein dans un autre PO (Assesse) pour la fonction de directeur d'école (MJ) du 25/08/2025 au 23/08/2026 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 5. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein (26 p/s, ID) du 25/08/2025 au 30/09/2025 dans le cadre du remplacement d'une institutrice maternelle (FN) en congé de maternité du 25/08/2025 au 17/10/2025 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025

- 6. École communale de la Croisette Désignation à titre temporaire à temps partiel pour 6 p/s d'une institutrice primaire (OT) du 25/08/2025 au 30/09/2025 en fonds propres dans le cadre du remplacement des 6 périodes de classe de la direction (VV) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 7. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (9 p/s, JT) en fonds propres dans le cadre du maintien de la 13ième classe du 25/08/2025 au 30/09/2025 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 8. Écoles communales Désignation d'une maître spécialisée de langue moderne néerlandais à titre temporaire à temps partiel (6 p/s, NC) du 25/08/2025 au 27/02/2026 dans le cadre d'un remplacement (CH) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 9. École communale de l'Envol Demande de « congé pour prestations réduites à mi-temps bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques » (12 p/s, SG) du 25/08/2025 au 24/02/2026 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 10. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice primaire définitive à temps plein (24 p/s, IO) du 25/08/2025 au 03/07/2026 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire définitive à temps partiel (20 p/s, DD) en congé DPPR de type I depuis/2024 et dans le cadre des périodes organiques Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 11. École communale de la Croisette Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (10 p/s, OT) du 25/08/2025 au 30/09/2025 dans le cadre des périodes organiques disponibles (périodes d'adaptation) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 12. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (4 p/s, OT) du 01/09/2025 au 30/09/2025 dans le cadre d'un remplacement pour congé parental 1/5ième (LL) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 13. Écoles communales Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein (24 p/s, MD) dans le cadre des remplacements de périodes disponibles suite aux temps partiels (12 p/s, SG), (5 p/s, ACA) et (6 p/s, CG) et 1 p/s du capital périodes du 25/08/2025 au 30/09/2025 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 14. École communale de l'Envol Annulation de la délibération du Collège communal du 18/08/2025 (ratifiée par le Conseil communal le 27/08/2025) et désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps plein (24 p/s, AH) dans le cadre du remplacement pour 12 p/s d'une institutrice primaire définitive à temps plein (KD) en congé de maladie du 25/08/25 au 17/10/25 et dans le cadre de périodes organiques pour 12 p/s Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 15. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire à temps partiel (12 p/s, LS) et à titre définitif à temps partiel (12 p/s, LS) du 25/08/2025 au 03/07/2026 dans le cadre du remplacement d'un instituteur primaire définitif à temps plein (MJ) en congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement du 25/08/2025 au 23/08/2026 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 16. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (15 p/s, JT) dans le cadre du remplacement partiel de d'une institutrice primaire absente du 25/08/25 au 17/10/25 (KD) et dans des périodes d'accompagnement personnalisé disponibles du 25/08/2025 au 30/09/2025 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 17. Écoles communales de l'Envol et de la Croisette Désignation d'un maitre de seconde langue de néerlandais temporaire à temps partiel (16 p/s +6 P/s, MV) en remplacement de NC absente pour raison médicale du 25/08/2025 au 10/01/2026 Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025
- 18. École communale de l'Envol Désignation à titre temporaire à temps partiel d'une institutrice primaire (2 p/s, OT) du 25/08/2025 au 30/09/2025 en fonds propres Ratification de la décision du Collège communal du 01/09/2025
- 19. École communale de la Croisette Désignation à titre temporaire à temps partiel d'une institutrice primaire (2 p/s, OT) du 25/08/2025 au 30/09/2025 dans le cadre du remplacement d'une institutrice primaire

- définitive (NH) détachée pour les 2 p/s de missions collectives du capital périodes Ratification de la décision du Collège communal du 01/09/2025
- 20. École communale de l'Envol Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire (CP) en remplacement d'une enseignante maternelle définitive en congé de maladie (26p/s, AR) Ratification de la décision du Collège communal du 25/08/2025

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 15/09/2025

Par ordonnance:

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M VAN AUDENRODE